

Impact de la TVA sur la croissance économique en Centrafrique

Jean-Lambert BANZARA

Université de Bangui,
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
Laboratoire de Macroéconomie Appliquée (LAMA), Centrafrique.

E-mail correspondant : jbanzara@yahoo.fr

Résumé

La réforme de la fiscalité centrafricaine entamée depuis le début des années 1990 a pour l'un des volets, l'introduction de la TVA en remplacement de la TCA. L'objectif vise à optimiser le rendement de la fiscalité indirecte et à réduire les effets distorsifs de la TCA en particulier sa double taxation. Après avoir fait un état des lieux de l'évolution de la TVA depuis les années 2000, cet article essaie de montrer l'influence de cette taxe indirecte sur le taux de croissance économique en Centrafrique. En utilisant le modèle de Scully (1996), les estimations économétriques ont montré que le taux de pression fiscale optimale de la TVA se situe autour de 7,23% alors que le taux effectif de la pression fiscale de la TVA sur la période considérée est de 8,94% soit une pression fiscale supplémentaire de 1,71%. On en déduit que le taux de pression fiscale effectif de la TVA se situe au-dessus du taux optimal, ce qui implique deux conséquences : d'une part le taux de pression fiscale actuelle de la TVA permet de maximiser les ressources fiscales indirectes au profit de l'Etat ; d'autre part, les mesures d'élargissement de l'assiette de la TVA impactent négativement le bien-être des ménages par le biais de la baisse du pouvoir d'achat du fait de l'inflation.

Mots-clés : Impact, TVA, Croissance économique, Centrafrique.

Abstract

The Central African tax reform engaged since the beginning of year 1990's has for one fields the introduction of the VAT in replacement of the TOT. The aim is to optimize the indirect tax yield and to reduce the distortion effect of the TOT mainly its double taxation. After the ground studies of the VAT evolution since year 2000's, this paper tries to show the influence of that indirect tax on the C.A.R economical growth rate. By using the model of Scully (1996), the econometric estimations have shown that the rate of optimal tax pressure of the VAT is around 7.23% whereas the effective rate of the taxation pressure of the VAT during the studied period is 8.94 namely and additional tax pressure of 1.71%. It is deduced that the rate of VAT effective taxation pressure is above the optimal rate, that results in two consequences: on one side, the rate of the VAT current tax pressure enables to maximize the indirect tax resources to the benefit of the state; on the other side, the enlarging measures of the VAT asset impact negatively the households well-being via the purchase low power because of the inflation.

Keywords: Impact, VAT, Economic growth, Central African Republic.

1. Introduction

La Centrafrique est un pays pauvre dont les ressources budgétaires sont en grande partie dépendantes des recettes fiscales. Depuis quelques décennies, la politique budgétaire du pays est beaucoup plus orientée vers l'amélioration des recettes budgétaires plus particulièrement les recettes fiscales et douanières. Les stratégies élaborées et mises en œuvre à cet effet ont visé un ensemble de réformes juridiques et institutionnelles des administrations financières centrafricaines notamment la Direction Générale des Impôts et des Domaines et la Direction des Douanes et Droits Indirects ainsi que le code des impôts et des douanes. Les objectifs de ces réformes sont variés et visent entre autres l'amélioration du rendement du système fiscal centrafricain d'une part, et l'efficacité et l'efficacités dudit système d'autre part. Ces réformes trouvent leurs justifications dans la faiblesse de l'assiette fiscale due à l'étroitesse du tissu économique du pays, la prépondérance du secteur informel affectant beaucoup d'activités économiques taxables et la modicité de la pression fiscale traduisant le faible niveau des prélèvements fiscaux sur la totalité des richesses créées dans le pays.

Le système fiscal centrafricain est constitué des impôts directs et indirects prélevés respectivement sur les revenus et sur les dépenses de consommation. Il convient de rappeler que d'après les statistiques de la Direction Générale des Impôts et des Domaines de 2002, les impôts indirects rapportent autant que les impôts directs et l'un des instruments les plus innovants de la mobilisation des impôts indirects demeure la taxe sur la valeur ajoutée. Cette dernière est jugée neutre, indolore et moins distorsive du fait de son fardeau essentiellement supporté par le consommateur final en apparence (FMI, 2012).

La taxe sur la valeur ajoutée a été instituée en Centrafrique en 2000 en remplacement de la TCA dont sont décriées les insuffisances considérées comme dommageables pour l'économie. Au-delà des débats théoriques sur le rôle de la fiscalité sur la croissance, il s'agit d'évaluer dans cet article la contribution de la TVA à la croissance économique dans le contexte centrafricain. Des études à travers les pays ont été réalisées portant sur la détermination du taux d'imposition optimal et de son effet sur la croissance. Cependant le présent article tente d'élucider le lien entre la TVA et le taux de croissance économique dans le contexte centrafricain en s'inspirant des travaux empiriques effectués par des auteurs intéressés par la question.

Si l'on s'en tient à la littérature théorique l'influence de la fiscalité sur la croissance économique varie en fonction du cadre théorique retenu, du facteur de production soumis à l'impôt, des techniques de production et du processus d'accumulation du capital humain (Ngongang, 2007).

En retenant la première approche du cadre d'analyse, des auteurs recensés comme Sato (1967), Krzyzaniak (1967) et Feldstein (1974) ont utilisé le modèle de croissance néoclassique de Solow (1956) à taux d'épargne exogène pour analyser les effets de la fiscalité sur la croissance. Chamley (1986) et Judd (1985) ont privilégié quant à eux des modèles à taux d'épargne endogène de Ramsey (1928). Les conclusions tirées de ces modèles montrent que la fiscalité affecte positivement la croissance dans la phase transitoire et le niveau du revenu par tête à l'état régulier. Ainsi, la fiscalité sur le revenu du capital considéré comme une réduction du taux d'intérêt net peut modifier la répartition des ressources entre la consommation présente et la consommation future.

D'autres travaux théoriques notamment ceux de Romer (1986), Lucas (1988) puis Aghion et Howit (1992) se sont basés sur les nouvelles théories de la croissance endogène pour montrer le lien entre la fiscalité, l'offre de travail et le progrès technique censés être des facteurs endogènes de croissance qui dépendent du comportement des agents économiques. Selon les résultats de leurs travaux, la fiscalité influence le taux transitionnel de croissance ainsi que le taux de croissance à long terme. Ainsi, la fiscalité sur le revenu de travail affecte l'allocation de temps entre loisir et travail. Lucas et Rapping (1969) ont donné une explication de ce lien en montrant que lorsque le salaire net d'impôt est momentanément faible, la quantité de travail offerte tend à diminuer (effet de substitution inter temporelle) en raison de l'augmentation des heures de loisir par les agents économiques qui anticipent une hausse des salaires. Cependant un salaire plus faible est source d'appauvrissement de son détenteur qui sera obligé d'augmenter les heures de travail et de réduire celles de loisir (effet de revenu).

Engen et Skinner (1967) ont montré d'une part que la politique fiscale influence la croissance économique à travers le stock du capital physique en diminuant l'investissement privé et par la suite la production puis la croissance économique. D'autre part, les individus vont consacrer plus de temps aux loisirs et la productivité du travail va baisser. Par conséquent, la politique fiscale peut freiner les activités de recherche et d'innovation comme elle peut pousser les entrepreneurs à investir leurs capitaux en produisant des biens et services qui sont moins taxés où exonérés et ayant une productivité faible (Bikenga 2009). En parallèle à cette conception, Romer (2007) a stipulé que dans la nouvelle théorie de la croissance, la fiscalité agit à la fois favorablement et défavorablement sur le progrès technologique qui est un facteur important de la croissance économique. Son effet sur l'activité revient aux structures fiscales du pays (particulièrement les droits de douanes car une baisse de ces derniers va inciter les agents à importer les technologies et vice versa).

Rapping s'est basé sur une idée qui converge aux propos précédents, en précisant que lorsque le salaire après impôt est plus faible, les individus baisseront l'offre de travail (Effet de substitution), car les agents vont anticiper une hausse des impôts ce qui va provoquer une augmentation de leur temps de loisirs. Par contre, un salaire plus faible appauvrit son détenteur, donc l'agent aura besoin d'augmenter ses heures de travail d'où une réduction de la demande de loisirs (Effet de revenu). Par ailleurs, si les impôts sont

trop élevés, les gens peuvent choisir de ne pas travailler plus dur au lieu de prendre des risques avec leur revenu disponible. Les contribuables pourraient même choisir de quitter le pays s'il existe ailleurs une fiscalité faible, provoquant ainsi une fuite de cerveaux dans l'économie. En ce sens, Gwartney et Lawsan (2010) stipulent que les taux d'imposition très élevés peuvent affecter la croissance économique en décourageant l'effort au travail, en faussant les signaux des prix, en encourageant les individus à substituer les biens moins souhaités mais facilement déductibles contre les biens plus désirés et fiscalement non déductibles et en réduisant les initiatives privées à la volonté d'investir dans le capital physique et humain.

La fiscalité, comme évoquée ci-haut, peut avoir un impact négatif ou positif sur la croissance économique, c'est à dire un effet à double tranchant. Cependant, il existe plusieurs économistes qui infirment le rôle désincitatif de l'imposition sur l'activité économique.

Des travaux récents ont conclu à la non-neutralité de la fiscalité en trouvant un consensus sur les effets macroéconomiques néfastes de la fiscalité sur la croissance (notamment le freinage de celle-ci) lorsque les taux d'imposition deviennent élevés. Ce constat résume les résultats des travaux des économistes de l'offre tels que Laffer (1981) qui en partant de la théorie de l'offre symbolisée par l'adage « trop d'impôt tue l'impôts » a montré à l'aide d'une courbe en forme de U inversé un niveau de taxation optimal et procurant le maximum de recettes à l'Etat en deçà duquel une augmentation des taux entraîne une augmentation des recettes et au de-là duquel ces dernières régressent. Barro (1990) parallèlement à Laffer a souligné l'existence de cette courbe de Laffer entre le taux d'imposition et le taux de croissance économique et explique que jusqu'à un certain seuil d'imposition, la politique fiscale encourage la croissance mais, au-delà de ce seuil, elle génère des externalités négatives qui retardent la croissance.

Partant de ce cadre, Lucas (économiste de la croissance endogène) déclare que la fiscalité peut avoir des effets positifs sur la croissance économique si les recettes fiscales sont dépensées et utilisées pour financer les investissements publics. En effet, lorsqu'un gouvernement perçoit un dollar à travers les taxes, il peut l'utiliser en le dépensant dans un programme gouvernemental. A ce titre, Scully (1998) stipule que ce dollar peut soit faire marcher l'économie et donc augmenter le taux de croissance de l'économie, comme il peut la freiner c'est à dire affecter négativement la croissance économique ou bien il peut même avoir aucun effet sur l'activité économique. Ceci dit, toute variation de l'activité économique dépend de la manière dont le gouvernement va dépenser ce dollar. Dans le même ordre d'idées, Heerden (2008) trouve que l'activité économique est affectée directement par le niveau de la fiscalité car, un faible taux d'imposition poussera les gens à payer leurs impôts, améliorera l'investissement, l'épargne et incitera les gens à travailler et aidera les petites entreprises à se développer.

La question de la fiscalité comme nous venons de voir dans la littérature théorique a été traitée en mettant en relation la fiscalité de manière globale avec la croissance économique. Cependant il est utile d'approfondir la compréhension de ces théories en s'intéressant aux composantes de la fiscalité et plus particulièrement la TVA et les différents canaux à travers lesquels elle affecte la croissance économique.

Pour ce qui concerne la TVA, elle est proportionnelle au prix hors taxe et s'ajoute à celui-ci pour former le prix toutes taxes comprises à payer par le consommateur. En fait, une hausse de la TVA fait baisser le pouvoir d'achat des salariés (le salaire réel après impôt), ce qui diminue l'offre et la demande de travail et aussi la consommation. En revanche, une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée poussera les salariés à augmenter les heures de travail, ce qui va accroître la production et la croissance économique par conséquent. En outre, la variation de la TVA impacte directement l'épargne. Autrement dit, les agents vont préférer épargner que consommer.

Il existe plusieurs travaux ayant traité empiriquement du lien entre les taxes et la croissance économique mais les résultats obtenus dépendent des spécificités des pays, de la méthodologie adoptée et des variables fiscales utilisées.

Scully (2006) a mis en évidence l'existence d'une relation en U inversée entre les impôts et la croissance économique dans le cas de la Nouvelle Zélande. Pour cela, il a employé son modèle qui s'appuie sur l'hypothèse du budget équilibré. A travers ce modèle, il a trouvé que la pression fiscale optimale

maximisant le taux de croissance est de 20%. Les travaux empiriques de Scully (1998, 2006, 2008) se sont étendus à plusieurs pays pour déterminer la pression fiscale optimale qui maximise la croissance économique.

Minea et Villieu (2009) ont utilisé le cadre du modèle empirique de croissance endogène de Barro prenant en compte les dépenses publiques productives avec pour objectif la détermination du taux de pression fiscale optimale maximisant le taux de croissance économique pour un échantillon de 22 pays de l'OCDE. Leur modèle établissant une relation sous forme de U inversé entre le taux de pression fiscale et le taux de croissance et recourant à la méthode PSTR (*Panel Smooth Threshold Regression*) a permis de déterminer le seuil d'imposition optimale. Minea et Villieu (2008), en réexaminant le même modèle de Barro et en abandonnant l'hypothèse simplificatrice et un peu réaliste du budget équilibré, ont trouvé qu'une courbe de Laffer ne peut exister entre la pression fiscale et le taux de croissance que si l'on prend en considération l'effet du déficit budgétaire dans l'analyse.

Engen et Skinner (1992), en utilisant des données provenant d'un échantillon de 107 pays sur la période 1970-1985, ont montré qu'une augmentation de 2,5 points du taux d'imposition réduirait probablement les taux de croissance à long terme de 0,18 point. De même, et dans leur étude des pays de l'OCDE entre 1980 et 1995, Leibfritz et al. (1997) ont montré qu'une augmentation de 10 points de taux d'imposition entraînerait une diminution de 0,5 point de pourcentage de taux de croissance.

Folster et Henrekson (2001) ont montré que les dépenses publiques et les impôts qui sont des variables de mesure de la taille du secteur public affectaient négativement le taux de croissance dans les pays riches. Cependant il y a lieu de relativiser le cas des dépenses publiques dont selon la nature, certaines ont des impacts positifs et d'autres négatifs sur la croissance économique.

Romer (2007) en utilisant un modèle économétrique autorégressif a constaté aux États-Unis des effets fiscaux négatifs avec une augmentation exogène de 1% du taux d'imposition qui réduit le PIB réel d'environ 3% au cours des trois prochaines années.

Une autre étude réalisée par Keho (2010) cherche à déterminer la pression fiscale optimale pour l'économie ivoirienne. La pression fiscale a été calculée en ayant recours au modèle de Scully dans un premier temps (tout en se basant sur l'hypothèse du budget équilibré), et dans un second temps en adoptant un modèle quadratique. La conclusion de ces auteurs aboutit à la déduction selon laquelle les pressions fiscales optimales sont respectivement de 22,3% et 21,1% relatifs au modèle de Scully et au modèle quadratique. Étant donné que ces taux sont largement supérieurs aux taux actuels de la Côte d'Ivoire, ce résultat nous laisse déduire que cette économie applique une pression fiscale inférieure au taux optimal tel qu'il a été calculé dans ce travail. Autrement dit, la pression fiscale est sous-optimale et ce constat serait la conséquence d'une forte imposition de certains contribuables source de la fraude et de l'évasion fiscale. Une autre version explicative alternative de ce résultat nous apprend qu'en imposant faiblement, le gouvernement recherche le bien-être commun des contribuables (source). Par conséquent, la modicité des recettes fiscales qui découle de cet objectif n'aurait pas permis au gouvernement ivoirien de promouvoir la croissance économique dans le long terme.

Brun et al. (1998), pour mesurer les effets de la fiscalité sur la croissance, avaient utilisé le cadre de Barro et ont pris en compte l'effet de la taxation des échanges internationaux négligé par de nombreux travaux empiriques. Les résultats de leurs travaux économétriques sur un panel de 78 pays de divers niveaux de développement ont montré que la taxation du commerce international est néfaste pour la croissance.

Adanle et Comlan Chabossou (2022), en utilisant le modèle de Scully modifié, ont estimé par une double approche méthodologique le niveau optimal d'impôt sur le revenu. Les résultats de l'estimation montrent que le taux optimal de pression fiscale sur le revenu au Bénin est d'environ 8% du PIB, supérieur au taux moyen de pression fiscale sur le revenu de la période 1980-2017 qui est de 2,21% du PIB. Ceci montre qu'en matière de taxation du revenu, le Bénin dispose donc de potentiel fiscal inexploité. En outre, un cas particulier d'estimation de la relation entre la pression fiscale et le taux de croissance est celui issu des travaux de Salah et Abdellah (2018) pour le cas du Maroc. En utilisant le cadre du modèle de Scully de budget équilibré avec la relation linéaire entre le taux de pression fiscale de la TVA et le taux de croissance de l'économie, ces auteurs ont trouvé qu'une augmentation de la

TVA d'un point de taux se traduit par une augmentation de taux de croissance de 0,04%. Le taux de pression optimale déduit du modèle estimé de Scully est de 4,04%. Enfin, l'étude de Gbemeho (2021) a consisté à analyser les facteurs explicatifs du potentiel fiscal et de l'effort fiscal dans les pays de l'UEMOA. Les résultats de ses travaux ont révélé d'une part que les variables macroéconomiques, telles que le PIB réel par tête, les parts des secteurs secondaire et tertiaire, l'ouverture commerciale et l'indice du développement financier influencent positivement le potentiel fiscal dans l'UEMOA. La maîtrise de l'inflation joue également un rôle bénéfique. En revanche, le secteur primaire ne contribuerait pas à l'augmentation des recettes fiscales ; d'autre part les résultats de ses travaux ont montré l'existence d'un potentiel fiscal non encore exploité au sein de l'UEMOA et qui permettrait la mobilisation des recettes fiscales, en raison du fait que ce potentiel fiscal n'est pas atteint au sein des économies de l'Union.

Une limite commune pour ces études empiriques est que ces dernières sont basées sur une spécification linéaire où l'effet des taxes est supposé être constant dans le temps. Comme nous l'avons illustré ci-haut, la relation entre les taxes et le taux de croissance pourrait être non linéaire.

2. Méthodologie

2.1. Faits stylisés

L'introduction de la TCA dans le système fiscal en Centrafrique fait partie d'un ensemble de réformes dénommées Programme Régional de Reformes réalisées sous l'égide du Secrétariat Général de l'UDEAC et signé à Bangui le 21 juin 1993. Ce programme avait pour objectif principal la simplification du système fiscal centrafricain dont la TCA en est un volet. La TCA instituée était une fusion de la Taxe unique, la Taxe sur le Chiffre d'Affaires Intérieur (TCAI), l'Impôt sur le Chiffre d'Affaires Intérieur (ICAI), la Taxe sur les Transactions (TT), et la Taxe sur les Ventes. Le volet TCA de la réforme était entré en vigueur le 1^{er} octobre 1994. Elle visait à réduire la multiplicité des taxes indirectes et à optimiser leur rendement. Le tableau ci-dessous fournit quelques résultats du rendement de la TCA après son introduction.

Tableau 1 : Evolution des recettes de la TCA

Taxes	1994	1995	1996	1997	1998	1999
TCA (en milliards de FCFA)	5,9	8,6	4,0	4,7	7,6	7,4
TCA (en % des recettes budgétaires totales)	16,7	16,7	12,04	10,4	13,5	12,4
TCA (en % du PIB nominal)	1,2	1,6	0,78	0,81	1,2	1,12

Source : Administrations centrafricaines et FMI.

En dépit des entraves à l'introduction de la TCA, notamment l'incapacité du personnel des impôts à l'administrer et la non maîtrise des exonérations et après une assistance technique intensive du FMI, le rendement obtenu de l'introduction de ce type d'impôt s'est amélioré. Il représente moins de 10 milliards de FCFA entre 1994 et 1999 mais a connu une tendance à la hausse à l'exception des années 1995 et 1996 où il a chuté de 8,6 milliards à 4 milliards. On peut observer que sur la période susmentionnée, le rendement de la TCA en proportion du PIB évolue en dents de scie et demeure inférieur à 2%.

La nécessité d'améliorer les reformes en intégrant les axes de la politique d'intégration sous régionale dont le volet convergence multilatérale des politiques monétaire et budgétaire, a amené la Centrafrique à harmoniser sa politique fiscale avec les autres pays de la CEMAC, en particulier avec l'introduction de la TVA conformément à la directive n° 1/99-CEMAC-028-CM-03 de 1999 portant harmonisation des législations des Etats membres de la CEMAC en matière de la TVA et des Droits d'Accises (DA).

L'introduction de la TVA en remplacement de la TCA était intervenue au 1^{er} janvier 2001 et son taux normal fixé à 18% sera majoré en 2006 de 1% soit un taux de 19% applicable à toutes les opérations taxables et aux opérations effectuées par les personnes visées à l'alinéa 9 de l'article 247 du CGI. Il a été prévu en outre, un taux de TVA de 0% applicable aux exportations, à leurs accessoires et aux transports internationaux y afférents. Par ailleurs, un taux réduit de 5% est applicable sur la farine de froment, le lait, le poisson congelé, l'huile raffinée etc.

Tableau 2: Evolution de la TVA de 2000 à 2021

TVA	2000	2004	2008	2012	2016	2018	2019	2020	2021
TVA (en milliards de FCFA)	3,6	4,5	9,8	14,9	10,1	17,9	16,6	8,6	10,8
Total Recettes budgétaires	60,6	55,8	93,3	115,3	94,1	110,9	135	-	-
TVA (en % de recettes budgétaires totales)	5,9%	8,1%	10,5%	12,9%	10,6%	16,1%	12,3%	-	-
PIB nominal	882,9	720,3	914,0	1207,8	838,0	1233,6	1301,1	-	-
TVA (en % du PIB nominal)	0,4%	0,6%	1,1%	2,9%	3,5%	1,5%	1,3%	-	-

Source : Administrations centrafricaines et CEMAC.

D'après le tableau 2, la TVA après son introduction en 2000 a connu une faible progression marquée par son faible rendement entre 2000 et 2004. Elle n'a représenté que 4,5 milliards de FCFA en 2004 contre 3,6 milliards de FCFA en 2000. Cependant, son rendement s'est amélioré à partir de 2006 jusqu'en 2018 malgré une évolution alternée. Par ailleurs, on observe la proportion élevée de la TVA dans les recettes budgétaires de l'Etat : celle-ci variant entre 5,9% et plus de 16,1% mais ne dépassant pas les 3% du PIB du pays sur la période considérée.

2.2. Cadre du modèle

Les travaux empiriques évoqués dans la revue de littérature ci-dessus ont permis d'élaborer notre modèle en nous basant sur les séries temporelles. La méthodologie adoptée dans ce travail consiste à déterminer le taux d'imposition optimal de la TVA en utilisant le modèle statique de Scully (1996, 2003) qui est un modèle économétrique permettant d'estimer le taux de pression fiscale qui maximise la croissance économique. Ce modèle considère que l'économie est dotée de deux secteurs. Le gouvernement fournit des biens publics (G) qui sont financés exclusivement par des recettes fiscales telles que la contrainte d'équilibre du budget, $G = \tau Y$ avec G : le niveau des dépenses publiques, Y : le PIB et τ : le taux d'imposition. Le secteur privé produit des biens privés $(1-\tau)Y$ après déduction d'impôts. Par conséquent, le produit généré par les deux secteurs de l'économie est représenté par la fonction de production Cobb-Douglas suivante (Scully 2003) :

$$Y_t = a(G_{t-1})^b[(1-\tau)Y_{t-1}]^c \quad (1)$$

À l'état d'équilibre, la recette fiscale est supposée égale à la dépense publique :

$$G = \tau Y \quad (2) \quad (\text{principe d'équilibre budgétaire})$$

On remplace (2) dans (1) :

$$Y_t = a(\tau Y)^b(1-\tau)^c Y^c$$

$$Y_t = a \tau^b Y^b [(1-\tau)^c Y]^c$$

$$Y_t = a \tau^b [(1-\tau)^c Y]^{b+c} \quad (3)$$

Or, le taux de croissance d'une économie est : $g_t = \frac{y_t - y_{t-1}}{y_{t-1}}$

$$g_t = \frac{y_t}{y_{t-1}} - \frac{y_{t-1}}{y_{t-1}} \quad g_t = \frac{y_t}{y_{t-1}} - 1$$

$$1 + g_t = \frac{y_t}{y_{t-1}} \quad (4)$$

Substitut (3) dans (4) :

$$1 + g_t = \frac{a \tau^b (1-\tau)^c Y^{b+c}}{y_{t-1}}$$

$$1 + g_t = a \tau^b (1-\tau)^c Y^{b+c} Y_{t-1}^{-1}$$

Compte tenu de la forme logarithmique :

$$\ln(1 + g_t) = \ln a + b \ln \tau + c \ln(1 - \tau) + \ln Y - \ln Y_{t-1} \quad (5)$$

On dérive par rapport à τ :

$$\frac{\partial \ln(1+g_f)}{\partial \tau} = 0 \Rightarrow b \times \frac{1}{\tau} + (c \times \frac{-1}{1-\tau})$$

$$\Rightarrow \frac{b}{\tau} - \frac{c}{1-\tau} = 0$$

Donc, le taux d'imposition optimal qui permet de maximiser la croissance économique est :

$$\tau^* = \frac{b}{c+b}$$

L'estimation empirique du taux de pression fiscale optimale sera basée sur le modèle économétrique suivant : $\ln(y_t) = a + b \ln(\tau_{t-1} y_{t-1}) + c \ln(1 - \tau_{t-1}) y_{t-1} + \varepsilon_t$ (6)

Où, $a > 0$, $b < 1$ et $C < 1$

y_t : le PIB, τ : le taux d'imposition et $1 - \tau$: les recettes privées. .

Autrement dit, dans notre modèle (6), le PIB est influencé par les variables exogènes qui sont les recettes fiscales et les recettes privées après déduction des impôts. Ainsi, nous avons essayé d'estimer la relation entre le niveau d'imposition de la TVA et le taux de croissance économique avec une spécification empirique qui autorise un modèle de régression multiple.

2.3. Sources des données et définition des variables

Tableau 3 : Description des variables

Variabiles	Intitulés	Formules	Source des données
PIB _t	Produit Intérieur Brut nominal de l'année courante	Somme des valeurs ajoutées nationales	BEAC, CEMAC
τ_{TVA}	Pression fiscale de la TVA	Recettes de la TVA/PIB	BEAC, CEMAC, DGID
PIB(-1)	Produit Intérieur Brut Nominal de l'année passée	Somme des valeurs ajoutées nationales de l'année passée	Calcul de l'auteur
$1 - \tau_{TVA} (-1)$	Proportion des ressources privées et des autres recettes fiscales hors TVA dans le PIB de l'année passée	$1 - TVA(1)/PIB$	Calcul de l'auteur

2.4. Limite de la méthodologie

La TVA a remplacé la TCA depuis 2001 et donc les exigences en matière de l'utilisation des séries temporelles ne sont pas satisfaites, notamment les observations disponibles sur les recettes de la TVA ne couvrent qu'une période de 18 ans allant de 2000 à 2018. Cela pose un problème d'efficacité et de convergence des paramètres estimés. Toutefois, ces derniers permettent de nous édifier sur leur efficacité en termes de contribution au PIB. Les données de 1988 à 2000 concernent la TCA auxquelles sont raccordées les recettes de la TVA à partir de 2000.

3. Résultats et discussion

La régression du modèle à l'aide du logiciel EVIEWS 7.0 permet d'obtenir les résultats consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Résultats de l'estimation économétrique

Dependent Variable: LOG(PIB)		
Method: Least Squares		
Sample (adjusted): 1989 2018		
Included observations: 30 after adjustments		

LOG(PIB) = C(1) + C(2)*LOG(PRESFISCTVA(-1)*PIB(-1)) + C(3)*				
LOG(PROPORPIBHTVA(-1)*PIB(-1))+C(4)* DUMMY1				
	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C(1)	1.427027	0.610542	2.337314	0.0274
C(2)	0.059455	0.049606	1.198536	0.2415
C(3)	0.769324	0.104057	7.393312	0.0000
C(4)	-0.191844	0.075902	-2.527541	0.0179
R-squared	0.761215	Mean dependent var		6.672017
Adjusted R-squared	0.733663	S.D. dependent var		0.293094
S.E. of regression	0.151259	Akaike info criterion		-0.816076
Sum squared resid	0.594864	Schwarz criterion		-0.629249
Log likelihood	16.24114	Hannan-Quinn criter.		-0.756308
F-statistic	27.62822	Durbin-Watson stat		2.375100
Prob(F-statistic)	0.000000			

D'après la régression, globalement les variables explicatives contribuent à 76% à l'explication du PIB ($R^2=0,76$). La statistique de Durbin-Watson augure d'une autocorrélation positive des erreurs ($DW = 2,38$). Cependant, ce résultat est incertain et il nous faut le confirmer par le test de normalité des erreurs. On peut observer qu'une variabilité de la pression fiscale de la TVA un an auparavant ($\tau_{TVA} = \text{LOG}(\text{PRESFISCTVA}(-1)*\text{PIB}(-1))$) n'a pas d'effet sur le PIB courant. Ce résultat confirme celui des travaux de Scully (1998) selon lequel lorsqu'un gouvernement perçoit un dollar à travers les taxes, il peut l'utiliser en le dépensant dans un programme gouvernemental. A ce titre, ce dollar peut soit faire marcher l'économie et donc augmenter le taux de la croissance de l'économie, comme il peut la freiner (cela veut dire affecter négativement la croissance économique) ou encore il peut même avoir aucun effet sur l'activité économique. A contrario, les ressources privées $(1-\tau_{TVA}) = \text{LOG}(\text{PROPORPIBHTVA}(-1)*\text{PIB}(-1))$ obtenues un an plutôt agissent positivement sur le PIB de l'année courante.

Ainsi, une augmentation des ressources publiques et privées hors TVA de 1% un an auparavant se traduit par une augmentation du PIB courant de 0,77% ($t_{\text{stat}} = 7,40$). La variable muette DUMMY1_t captant les effets des crises militaro-politiques sur la fluctuation du PIB, est aussi significative ($t_{\text{stat}} = -2,50$) et négative, ce qui signifie qu'une variation à la hausse de 1% de la fréquence¹ d'apparition de la crise sociopolitique en Centrafrique diminue de manière plus que proportionnelle le PIB de 1,9%.

Des résultats de ce modèle de régression, nous déduisons la valeur du taux de pression fiscale optimale de la TVA de la RCA :

$$\tau_{TVA}^* = \frac{c(2)}{c(2) + c(3)} = \frac{0,06}{0,06 + 0,77} = \frac{0,06}{0,83} = 0,0723 \text{ soit } 7,23\%$$

Le taux de pression fiscale optimale de la TVA est estimé à 7,23% alors que le taux effectif de la pression fiscale de la TVA sur la période considérée est de 8,94%², soit une pression fiscale supplémentaire de 1,71%. On en déduit que le taux de pression fiscale effectif de la TVA se situe au-dessus du taux optimal, ce qui implique deux conséquences :

- d'une part, en se situant au-dessus de son niveau optimal, le taux de pression fiscale actuelle de la TVA permet de maximiser les ressources fiscales indirectes au profit de l'Etat dans un contexte du potentiel fiscal de la TVA surexploité. On peut penser que la réforme intervenue depuis quelques années par la modification de la structure de la TVA, notamment la suppression du taux réduit de 5% et le basculement des produits qui y sont soumis sur la liste des produits soumis à la TVA au taux normal de 19%, la limitation des exonérations sur quelques produits de première nécessité ainsi que la suppression des exonérations de la TVA sur les importations

¹ Autrement dit, une augmentation de 1% de la probabilité d'occurrence ou du risque de la survenue de la crise sociopolitique comme évènement fâcheux réduit le taux de croissance du PIB de 0,19%.

² Ce taux n'est que la moyenne des taux de pression fiscale de la TVA obtenus sur la période de notre étude.

de certains produits et services émanant des organisations à but non lucratif ou à caractère social ont permis d'élargir l'assiette de la TVA et donc augmenter les recettes de la TVA ;

- d'autre part, le pouvoir d'achat des ménages centrafricains ne s'améliorant pas en dépit de la cherté du coût de la vie due à l'inflation persistante dans les secteurs de consommation, les mesures d'élargissement de l'assiette de la TVA impactent négativement le bien-être des ménages par le biais de la baisse du pouvoir d'achat du fait de l'inflation. Ces mesures semblent toucher les secteurs formels de consommation moins nombreux que ceux qui sont informels.

Enfin, l'estimation qui nous a permis de constater la non significativité du paramètre de la variable $\tau_{TVA} = \text{LOG}(\text{PRESFISCTVA}(-1) * \text{PIB}(-1))$ nous autorise à affirmer que l'usage qui a été fait des recettes fiscales provenant de la TVA n'a pas d'effet sur la croissance économique. On présume que ce résultat s'expliquerait par l'affectation des recettes de ce type d'impôts à des dépenses publiques improductives.

Tableau 5: Tests économétriques de violation des hypothèses

Test	Hypothèses	Statistique	P-value	Décision
Jarque-Bera	Normalité	JB = 0,39	0,82 > 0,05	Erreurs normalement distribuées
Breusch-Godfrey	Autocorrélation	nR ² = 2,31	0,13 > 0,05	Absence d'autocorrélation des erreurs
Breusch-Pagan- Godfrey	Homoscédasticité	nR ² = 3,16	0,37 > 0,05	Absence d'hétéroscédasticité des erreurs

D'après le tableau 4, les probabilités associées aux différents tests sont supérieures à 5%, et confirment donc que les résidus de notre régression sont de bruits blancs gaussiens car ils sont normalement et identiquement distribués (Test de Jarque-Berra). Ils ne sont pas auto corrélés (test de Breusch-Godfrey) et ils sont homoscédastiques (Test de Breusch-Pagan-Godfrey).

La majorité de littératures visitées ci-haut ont, pour certaines, montré de manière générale l'effet positif de la fiscalité sur la croissance du PIB tandis que d'autres ont montré son effet négatif. En particulierisant l'étude de l'impact de la TVA, certains de ces travaux antérieurs notamment ceux de Salah et Abdellah (2018) pour le cas du Maroc ont trouvé un effet positif de la TVA sur la croissance. Notre travail cependant en abordant l'étude de la relation entre la TVA et la croissance économique a prouvé un lien non significatif entre ces deux variables en dépit de ce que la TVA demeure la composante la plus rentable des toutes les taxes indirectes en RCA. Cette liaison non significative présumerait l'affectation des recettes de ladite taxe à des dépenses improductives ou qui n'impacteraient pas positivement la croissance économique. Le résultat ainsi trouvé confirme le troisième cas de figure du résultat de Scully (1998) selon lequel 1 dollar perçu au titre de taxe ne peut avoir aucun effet sur les activités économiques.

4. Conclusion

La réforme de la fiscalité centrafricaine a introduit des modifications dans la structure fiscale du pays avec comme l'un des volets le remplacement de la TCA par la TVA. De nombreuses études sur le plan théorique et empirique ont été menées pour déterminer l'influence de la TVA sur l'économie et sur la société en tant qu'outil d'imposition. Du point de vue théorique, la question est celle de savoir si la TVA est efficace, neutre et efficiente. Du point de vue pratique, la question est orientée vers le rendement de la TVA. Des conclusions, quoique mitigées, convergent vers l'efficacité de la TVA en tant qu'impôt indirect.

La même question abordée dans le cadre de la fiscalité centrafricaine a montré que l'introduction de la TVA en remplacement de la TCA constitue un effort vers la neutralité, la justice et l'efficacité de fiscalité indirecte centrafricaine. La TVA a permis de supprimer la double imposition, de se rendre moins distorsive à l'égard des décisions agents économiques malgré quelques imperfections qu'elle entretient encore, mais surtout d'assurer un rendement élevé des impôts indirects en Centrafrique. Cependant son impact sur la croissance économique de la RCA demeure non significatif.

Références

- Adanle W. G. et Comlan Chabossou A. F., 2022. Une analyse du niveau optimal de pression fiscale au Bénin: cas de l'impôt sur le revenu. *Revue Repères et Perspectives Economiques*, vol.6, n°2, pp.121-138
- Aghion, P. and Howitt, P., 1992. A Model of Growth through Creative Destruction. *Econometrica*, 60, pp.323-351.
- Barro, R. J., 1990. Government spending in a simple model of endogenous growth. *Journal of Political Economy* 98(S5), pp103-125.
- Bikenga K., 2009. L'impact des politiques fiscales sur les recettes fiscales et la croissance économique en Côte d'Ivoire. Université Cocody/Abidjan. Côte d'Ivoire. BARRO, R.J., (1990), « Government spending in a simple model of endogenous growth ».
- Chamley C., 1986. Optimal taxation of the capital income in general equilibrium with infinite lives. *Econometrica*, vol. 54, n°3, pp.607-622
- Engen, E.M. and Skinner, J., 1992. Fiscal Policy and Economic Growth. NBER Working Paper no. 4223, National Bureau of Economic Research, Cambridge.
- Feldstein M., 1974. Incidence of a Capital Income Tax in a Growing Economy with Variable Savings Rates. *Review of Economic Studies*, Oxford.
- Folster S. et Henrekson M., 2001. Growth effects of government expenditure and taxation in rich countries. *European Economic Review*, vol. 45, issue 8, pp.1501-1520
- FMI, 2011. Aide-mémoire de la Mission des Services du FMI », Bangui du 30 juin au 13 juillet.
- FMI, 1994. RCA : Introduction de la TCA et renforcement de l'administration fiscale. Bangui, 29 juin.
- FMI, 2012. Rapport des services du FMI sur les consultations de 2011 au titre de l'article IV sur la RCA. Bangui, 13 Janvier.
- Ngongang E., 2007. Efficacité des réformes sur le rendement fiscal en Afrique centrale : le cas spécifique du Cameroun. Université de Yaoundé 2 – Soa.
- Gbemeh M. T., 2021. Les facteurs explicatifs de l'effort fiscal et du potentiel fiscal dans les pays de l'UEMOA». Document d'Etude et de Recherche, n° COFEB/DER/2021/03, BCEAO, Cotonou.
- Gwartney J.D. and Lowsan R.A., 2010. The impact of tax policy on economic growth income, distribution and allocation taxes. *Social philosophy and policy* 23(2), pp.28-52
- Judd, K. L., 1985. Redistributive Taxation in a Simple Perfect Foresight Model. *Journal of Public Economics*, 28, pp.59-83.
- Keho Y., 2010. Détermination d'un taux de pression fiscale optimal en Côte d'Ivoire. BUPED, n°4, Abidjan.
- Laffer A., 1981. Government Exactions and Revenue Deficiencies. *Cato journal*, vol 1, n°1, pp.1-21
- Oi des finances n°2000.001 du 29 février 2000 arrêtant le budget de la RCA.
- Lucas R. and Rapping, L., 1969. Real Wages, Employment, and Inflation. *Journal of Political Economy*, n°77, pp.721-754.
- Ramsey F. P., 1928. A mathematical theory of saving. *The Economic Journal*, vol. 38, n°152 pp.543-559.

Salah E. et Abdellah E., 2018. La modélisation de la pression fiscale optimale au Maroc ».International journal of advanced research (IJAR), 6(9), pp.136-152

Sato K. 1967. Taxation and neoclassical growth. Public finance, 22, pp.346-370.

Scully, G. W., 1998. Measuring the Burden of High Taxes. National Center for Policy Analysis, Policy Report No. 215, July.

Scully, G. W., 2006. Taxation and Economic Growth. National Center for Policy Analysis, Policy Report, 292. Appendix 1. Sample countries (32 Asian Countries).

Scully G. W., 2003. Optimal taxation, economic growth and income inequality. Public Choice, vol. 115, n°3/4, pp.299-312.

Solow R., 1956. A Contribution to the Theory of Economic Growth », Quarterly Journal of Economics, 70, pp.65-94.

Temps nouveau n°345. Spécial premiers états généraux des finances publiques », du 13 au 15 Septembre 2011, Bangui.